

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 49 (1987)

Heft: 12

Artikel: Remises agricoles...

Autor: Le Roy, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remises agricoles...

Michel Le Roy, Directeur OCA, Cernier NE

La construction de hangars et de remises agricoles pose problème, comme dans tous les autres secteurs de la construction agricole.

Les quelques remarques et exemples qui suivent découlent de notre expérience en région de montagnes, dans la chaîne du Jura plus particulièrement.

Dans cette région, les exploitations agricoles sont orientées, en général, principalement vers les productions animales. Les travaux de culture sont un appoint.

Divers exploitants tirent également un revenu complémentaire des travaux de la forêt, du commerce de bétail, de la réparation de machines agricoles et bien d'autres encore.

Les besoins en remises agricoles sont liés, d'abord à la grandeur de l'exploitation, mais aussi en tenant compte des contraintes de l'emplacement, du village, parfois de sites protégés.

Les dimensions et les volumes de remises sont donc très divers. Les matériaux, dont la qualité et le prix sont corrects, sont parfois critiqués par les responsables de la Protection des sites et du patrimoine, comme étant des éléments «nouveaux» dans un environnement ancien, par exemple Eternit ondulé, béton armé.

Nous désirons donc illustrer un peu les difficultés rencontrées par les agriculteurs lors de pareils travaux.

Approche:

Dans toute exploitation agricole, la réalisation de remises et de hangars est absolument né-

cessaire, tant pour le rangement que pour l'entretien et la réparation des divers véhicules de la ferme.

Il faut donc répondre à la construction de deux genres de bâtiments, soit:

- servant uniquement à l'entreposage de véhicules, sans aucun problème de protection contre le feu et le froid;
- servant à l'entreposage de véhicules à moteur, en tenant compte des prescriptions de la protection contre le feu et des distances entre bâtiments;
- servant à l'entretien et à la réparation des engins et véhicules, en tenant compte des prescriptions du feu, mais aussi en les isolant pour les travaux à effectuer en hiver, en tenant compte également du raccordement électrique et d'eau sanitaire.

En principe, lorsqu'un projet est étudié, dès le départ, avec un budget d'exploitation et un programme des volumes, les surfaces nécessaires pour les remises, hangars et garages, sont déterminées correctement.

Il faut insister sur le fait que, dans tous les cas de transformation, d'agrandissement de ruraux et autres, il faut tenir compte de cet aspect des besoins en construction.

Il est clair que le terrain, en pente ou non, avec les surfaces nécessaires pour la circulation autour des bâtiments, est déterminant. D'autre part, il faut prendre en compte le problème de l'altitude à laquelle se trouve le bâtiment. En effet, les surcharges de neige sont très différentes en plaine et à la montagne. Des normes existent à ce sujet. Nous pouvons simplement rappeler que cette surcharge est de l'ordre de 1 à 3 lorsque nous passons d'une altitude de 500 à 1000 mètres, par exemple.

Réalisation et coût

Dans les estimations préliminaires de construction de remises et hangars, le prix moyen est de l'ordre de 300.- à 400.- francs par mètre carré utile de bâtiment, entièrement réalisé. Il est clair que ce montant est totalement indicatif. Il dépend d'une part de l'altitude, comme relevé ci-dessus, mais également du système de construction, du travail personnel, de réutilisation de matériel existant par exemple.

Le travail personnel de l'agriculteur ou de ses collaborateurs et aides, est un élément de correction des prix très important. Il faut donc, dès le début de l'étude, en tenir compte. Cela permettra de trouver des solutions

techniques satisfaisantes pour une mise en œuvre par des non-professionnels par exemple. Lorsque l'on fait un projet génér-

ral d'assainissement de rural, il faut tenir compte du coût des remises dans l'endettement global, même si l'on voit souvent

leur construction retardée, à cause des difficultés de financement et du degré d'urgence d'utilisation des bâtiments.

Remise sur deux niveaux

Dimension 12 × 20 m. Hauteur rez 370 cm.

Emplacement: Parcile très réduite, avec forte dénivellation.

Situation dans un village dont les bâtiments ont peu de hauteur au faîte.

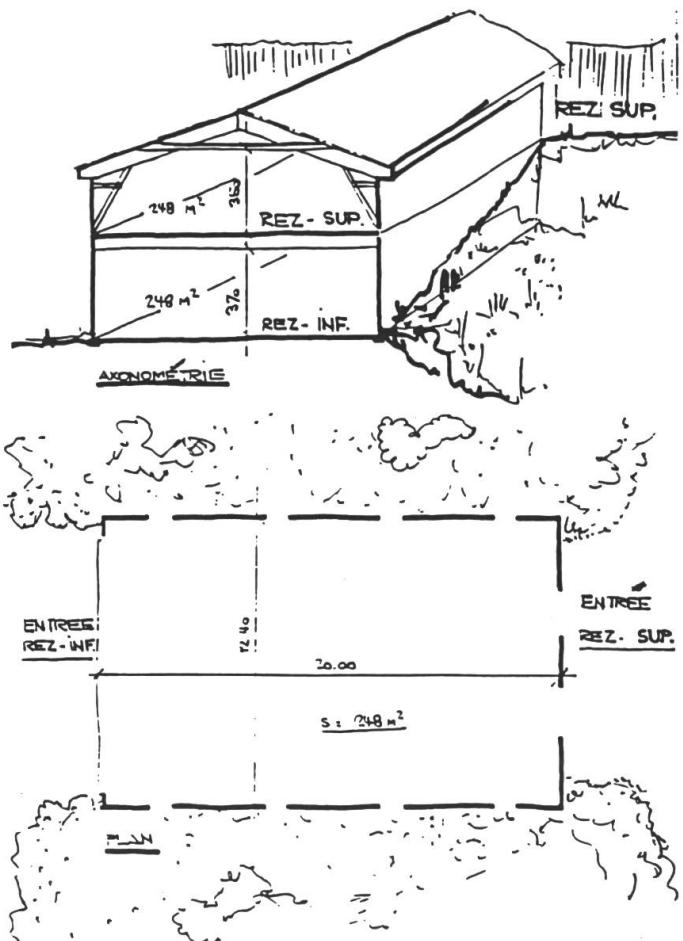
Besoin de remiser 450 à 500 m² de machines, dont la moitié de véhicules à moteur, en particulier quelques camions.

Circulations: Admises sur une façade pignon, avec rangement des véhicules sur deux lignes successives. Cette contrainte fondamentale entrave la liberté de manœuvre avec les véhicules, mais permet de profiter au maximum du terrain disponible.

Disposition: Sur deux étages. Niveau inférieur partiellement enterré. Murs extérieurs en béton, reprenant les poussées de terre. La dalle sur rez est en éléments profilés préfabriqués, d'une portée de 12 mètres, libre, sans poteau intermédiaire. La surcharge admissible sur cette dalle est de plus de 1000 kg/m² (mille).

La remise supérieure, en bois avec couverture en tuiles, permet de stocker du bois, des céréales, des chars et véhicules non motorisés.

Beaucoup de travail personnel a été rendu possible, pour les terrassements, l'aide aux maçons et aux charpentiers, par l'utilisation d'éléments sim-



ples, partiellement fabriqués en usine et dont le montage pouvait être assuré partiellement par des personnes non qualifiées.

Remise simple

Dimension 16,50 × 8,80 m. Hauteur vide 380 cm. Cette remise a été réalisée en pleine campagne, en partant de la demande de travail personnel optimal par l'agriculteur.

La toiture collecte l'eau de toiture pour alimenter une citerne à eau potable.

Pour des raisons de terrain (rocher et pente), le

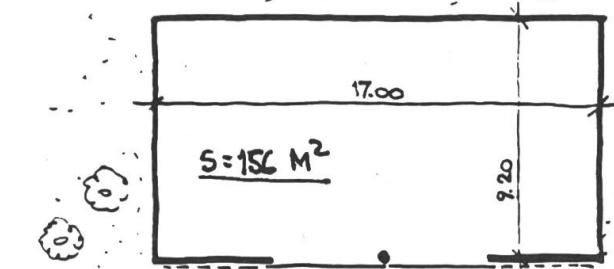


sol en radier et les murs ont été exécutés en maçonnerie et b.a. par un entrepreneur.

La structure de la charpente, construite par un charpentier avec l'aide de l'agriculteur, a été mise en place par un camion grue.

La couverture en tôle thermolaquée fut assemblée par le paysan.

Construction typique de remise agricole, d'une profondeur proche de 9 m, permettant le rangement des machines sur une ligne.

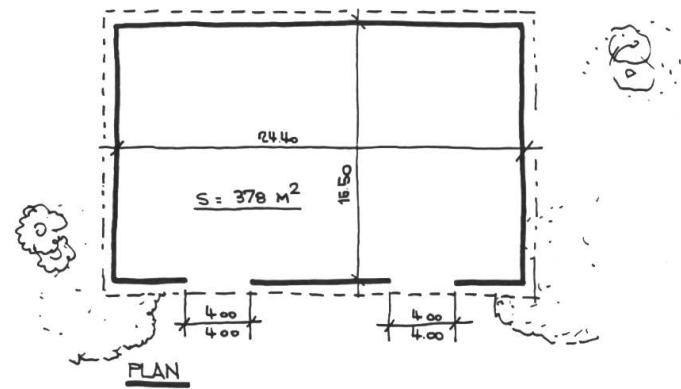
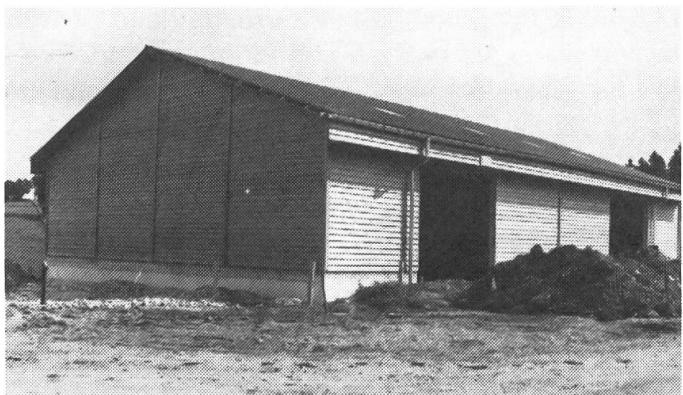
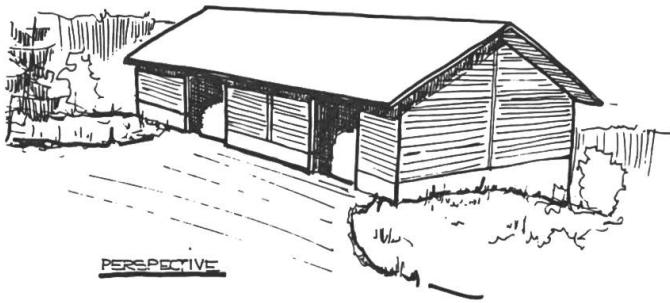


Grande remise

Dimension 15,50 x 24,20 m. Hauteur vide 380 cm. Les besoins de rangement de cette exploitation ont amené à la construction d'une remise de 360 m² environ.

Il s'agit d'un domaine relativement isolé dans le paysage, et la réalisation de ce bâtiment, d'un volume considéré déjà comme important, a été discutée avec les instances de protection des sites et du patrimoine. Même si la zone n'est pas considérée comme «réserve». Mais de nombreux promeneurs et autres touristes apprécient la région.

Aussi, un grand souci d'implantation, de volumétrie et d'utilisation de matériaux ont régi cette réalisation.



Remise « accolée »

Cette remise est l'extension d'une construction existante, relativement récente.

Il a été possible d'utiliser le gabarit du toit existant et de le prolonger, pour la réaliser.

Si elle augmente la masse du bâtiment existant, elle permet aussi de l'équilibrer, sans prendre de la place supplémentaire dans le paysage.

